



**Association de sauvegarde et de mise en valeur du Patrimoine,
de l'Environnement et du Cadre de vie de DOURDAN**

Membre de l'Union Rempart et de Patrimoine-Environnement

Agréments préfectoraux 94260 et 261 du 30 juin 1994

Reconnue d'intérêt général

JO du 6 février 1991

Madame Maryvonne BOQUET
Maire de Dourdan
Hôtel de Ville, Esplanade Jean Moulin
91410 DOURDAN

Dourdan, le 16 mai 2017

Objet : Aménagement du secteur du Puits des champs suite à l'atelier du 10 mai 2017

Madame la Maire,

Nous vous remercions de l'organisation du deuxième atelier sur le projet du Puits des champs qui a permis d'exprimer concrètement des idées sur l'aménagement des espaces.

Nous avons en revanche été fortement déçus par les orientations stratégiques qui ont servi de base à la planification des logements : au lieu d'une vision d'avenir ambitieuse, l'objectif présenté a été de coller aux évolutions du passé ce qui conduit, en sus des 30% de logements sociaux, à consacrer 60% du restant à des petits logements pour cibler les personnes âgées et les familles monoparentales. De fait, la totalité des maquettes de logements individuels et intermédiaires qui ont servi à l'atelier présentaient des jardins minuscules.

Les finances de la ville sont aujourd'hui insuffisantes ce qui se traduit en particulier par des infrastructures et un patrimoine dégradés et par la difficulté à conduire des opérations d'amélioration du cadre de vie importantes (ex. : acquisition de terrains pour des parkings) ou modestes (ex. : ouverture au public d'un nouvel espace de promenade, restauration d'un lavoir communal). Les orientations prises ne feront qu'aggraver cette situation alors que déjà seuls 69,7% des ménages de la commune sont imposés (contre 76,7% pour la communauté de communes et 75,6% pour le département¹) et que plane la menace de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% de la population française (pourcentage plus fort à prévoir à Dourdan).

L'aménagement du secteur du Puits des champs, **au moment même où se développent en Essonne d'importants pôles d'excellence**, offre l'opportunité d'attirer à Dourdan une population suffisamment contributive de recettes pour la commune, ses artisans, ses commerçants... Nous ne comprendrions pas que la ville ne se tourne pas résolument vers l'avenir et ne saisisse pas cette opportunité pour équilibrer les finances publiques, faire vivre les commerces du centre-ville, financer les actions sociales, entretenir et embellir la ville, son patrimoine et son cadre de vie et encourager de ce fait le tourisme ;

Nous renouvelons donc notre demande pour que soit explicitement prévue dans le programme une part de logements destinée à des populations à capacité contributive significative.

En vous remerciant de l'attention que le cabinet DE-SO et vous-même porterez à ce courrier, nous vous assurons, madame la Maire, de notre meilleure considération.

Jean-Yves VALIN
Président

Copie : M. Olivier BOUTON

¹ Source : « Diagnostic en enjeux » pour la révision du PLU, cabinet PROANDCO, septembre 2015